

Résultats de la consultation publique

Priorisation des enjeux et orientations pour le plan directeur de l'eau de la zone de gestion intégrée de l'eau de Vaudreuil-Soulanges

Rappel du contexte et des objectifs :

Le COBAVER-VS a pour mandat de planifier la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) pour les bassins versants de Vaudreuil-Soulanges (mise à part l'Île Perrot) de façon concertée et participative avec la population et les acteurs de l'eau du territoire afin de maximiser le bien-être socioéconomique sans compromettre l'état des écosystèmes. C'est par l'élaboration et la mise à jour du Plan directeur de l'eau (PDE) que la mise en œuvre des efforts de maintenance et d'amélioration des ressources en eau va s'opérer par l'entremise d'un Plan d'action. En préliminaire au Plan d'action, il est nécessaire d'exécuter quelques étapes, dont la 'Détermination des enjeux et orientations'. Les Enjeux et Orientations du PDE sont définis comme étant l'étape permettant 'de dégager, sur le plan stratégique, une vue d'ensemble de la nature des actions qu'il faudra concevoir et mettre en œuvre. C'est un premier pas qui conduira à l'élaboration d'un plan d'action crédible et efficace' (Gangbazo 2011). Plus précisément, les enjeux sont définis comme étant ce que l'on risque de perdre ou de gagner, c'est-à-dire 'les défis fondamentaux de gestion de l'eau qui doivent être relevés par l'organisme dans le contexte de sa mission' (Gangbazo, 2011 #155). Puis les orientations sont des pistes de solutions aux problématiques relevées par le diagnostic du PDE, ou 'les pistes d'action qui seront privilégiées pour résoudre les problèmes relatifs aux enjeux' (Gangbazo, 2011 #155). Les diverses étapes du PDE sont accompagnées de consultations publiques, une forme de validation du contenu et la ligne directrice du PDE, telle que la dernière réalisée par le COBAVER-VS afin de prioriser les enjeux et orientations du PDE.



Figure 1 : Cycle du Plan directeur de l'eau

Méthodologie de la priorisation des enjeux et orientations du PDE

Les enjeux et orientations préétablies par les employés du COBAVER-VS résultent de l'analyse des problématiques relevées sur le territoire. Une fois les problèmes réels ou potentiels décelés, nous avons une idée des enjeux réels ou potentiels liés à l'eau et aux écosystèmes associés dans un bassin versant (Gangbazo, 2011 #155).

Tableau 1 : Enjeux et orientations préétablies du PDE

Enjeu 1 : Intégrité des écosystèmes aquatiques et riverains	Enjeu 2 : Usages récréatifs de l'eau	Enjeu 3 : Qualité de l'eau et santé	Enjeu 4 : Quantité d'eau et sécurité
Orientation 1 : Préserver ou améliorer l'état des milieux humides			
Orientation 2 : Maintenir ou améliorer le couvert de la bande riveraine			
Orientation 3 : Réduire les charges de contaminants de sources ponctuelles			Orientation 7 : Gérer les risques d'inondation
Orientation 4 : Réduire les charges de contaminants de sources diffuses			Orientation 8 : Assurer une meilleure gestion de l'érosion et des risques de glissement de terrain
Orientation 5 : Limiter les perturbations et améliorer les sites naturels d'intérêts	Orientation 6 : Maintenir ou améliorer l'accès public aux plans d'eau		Orientation 9 : Promouvoir l'utilisation responsable et durable de l'eau potable

La rencontre a eu lieu au sous-sol de l'Église Sainte-Trinité à Vaudreuil-Dorion, le 5 juillet 2012 en soirée (19h à 21h), après avoir contacté par courriel et téléphone les acteurs de l'eau de la ZGVS.

Les acteurs de l'eau de la Zone de gestion de Vaudreuil-Soulanges présents à la consultation publique provenaient de divers milieux :

Tableau 2 : Secteurs d'activité des participants

Secteur d'activité	Nombre de personnes
Environnement	7
Municipal	5
Agricole	2
Récréotourisme	2
Retraité	2
Non dévoilé	2
Industriel	1
Ressources naturelles	1
Ministériel	1
Santé	1
Politique	1
Horticulture	1
Santé	1
TOTAL	27

Les secteurs d'activités présents en plus grand nombre proviennent du domaine municipal(5) et de l'environnement(7), suivi par le domaine agricole(2), récréotouristique(2), les retraités(2) et 2 personnes n'ayant pas dévoilé leur secteur d'activité. Puis, une personne provenait de chacun de ces secteurs, le domaine industriel, des ressources naturelles, ministériel, de la santé, ainsi que du domaine politique, horticole et de la santé. Au total, et en excluant les employés du COBAVER-VS, vingt-sept personnes ont participé à la consultation publique servant à prioriser les enjeux et orientations du PDE.

Les enjeux et orientations ont été préétablis pour les participants. Les participants ont donc eu la tâche de :

- 1- Sélectionner un maximum de 5 conséquences résultant des problématiques relevées sur le territoire, qu'ils jugent les plus préoccupantes;
- 2- Prioriser les enjeux selon ce qu'ils pensaient le plus prioritaire à sauvegarder pour ensuite en discuter en petit groupe;
- 3- Sélectionner 2 ou 3 orientations par enjeu selon ce qu'ils pensaient être les pistes d'actions les plus appropriées pour résoudre les problèmes reliés à l'eau du territoire pour ensuite en discuter en petit groupe;
- 4- La dernière étape consistait à lister les actions à entreprendre qui pourraient être susceptibles de contrer les problématiques relevées dans la Zone de gestion intégrée de l'eau de Vaudreuil-Soulanges (ZGVS).

Résultats de la priorisation des enjeux et orientations du PDE

La priorisation des conséquences

Le premier exercice consistait à sélectionner 5 conséquences résultant des problématiques qui seraient à prioriser durant les efforts de maintien et d'amélioration du plan d'action du PDE. Puis, la priorisation des conséquences permet en quelque sorte de valider la priorisation des enjeux par ce qui préoccupe les participants. Ces conséquences représentent ce que les participants cherchent à éviter comme situation sur leur territoire.

Tableau 3 : Conséquences jugées très préoccupantes par les participants

Conséquence	Nombre de votes
Risque d'atteinte à la santé dû au contact ou à l'ingestion d'eau contaminée (eau potable et de surface)	22
Réduction de la filtration des polluants avant leur arrivée dans l'eau (fertilisants, pesticides, matières en suspension et pathogènes)	21
Perte en biodiversité (les espèces animales et végétales, dont celles menacées)	21
Perte en valeur des cours d'eau (pour le bien-être, l'esthétisme et la récréation)	13
Restrictions d'usage de l'eau potable	12
Perte de terrain par l'érosion	12
Restriction de la baignade et autres activités nautiques	11
Augmentation du coût de traitement des eaux potables	10
Risque d'atteinte à la sécurité publique (via les inondations par exemple)	9
Problèmes de sédimentation (envasement)	7
Domages matériels et perte de valeur potentielle des propriétés	2
Augmentation du coût de traitement des eaux usées	2

Selon les résultats d'analyse des conséquences sélectionnées, voici les priorités en groupes d'importances.

Les conséquences jugées prioritaires seraient :

- 1- Risque d'atteinte à la santé dû au contact ou à l'ingestion d'eau contaminée (eau potable et de surface).
- 2- Ex æquo : Réduction de la filtration des polluants avant leur arrivée dans l'eau (fertilisants, pesticides, matières en suspension et pathogènes).
Perte en biodiversité (les espèces animales et végétales, dont celles menacées).

La priorisation des enjeux

Le deuxième exercice consistait à prioriser les enjeux liés aux ressources en eau à sauvegarder. Les participants ont priorisé les enjeux concernant la gestion de l'eau du territoire, sur lesquels il faut travailler afin de ne pas en perdre la valeur, mais plutôt d'en améliorer la valeur.

Tableau 4 : Compilation du nombre de votes par enjeu du PDE

Enjeu Position	Enjeu 1 : Intégrité des écosystèmes aquatiques et riverains	Enjeu 2 : Usages récréatifs de l'eau	Enjeu 3 : Qualité de l'eau et santé	Enjeu 4 : Quantité d'eau et sécurité
	Nombre de votes par enjeu			
1^{ère}	10	0	15	3
2^e	9	1	11	8
3^e	7	6	2	13
4^e	2	19	1	4

Tableau 5 : Résultats de priorisation des enjeux du PDE

Afin de mieux libeller les enjeux, les nombres qui leur sont maintenant associés se transforment selon le rang d'importance choisi lors de la consultation publique.

Position	Enjeu
1^{ère}	Enjeu 1 : Qualité de l'eau et santé
2^e	Enjeu 2 : Intégrité des écosystèmes aquatiques et riverains
3^e	Enjeu 3 : Quantité d'eau et sécurité
4^e	Enjeu 4 : Usages récréatifs de l'eau

Les enjeux jugés prioritaires seraient ainsi :

- 1- Enjeu 1 : Qualité de l'eau et santé
- 2- Enjeu 2 : Intégrité des écosystèmes aquatiques et riverains

La priorisation des orientations

Le troisième exercice consistait à sélectionner 2 ou 3 orientations par enjeu pouvant être des pistes d'actions les plus appropriées pour résoudre les problèmes liés aux ressources en eau.

Tableau 6 : Compilation du nombre de votes par orientation du PDE

Orientation \ Enjeu	Enjeu 1 : Qualité de l'eau et santé	Enjeu 2 : Intégrité des écosystèmes aquatiques et riverains	Enjeu 3 : Quantité d'eau et sécurité	Enjeu 4 : Usages récréatifs de l'eau	
	Nombre de votes par orientation				Total
Orientation 1 : Préserver ou améliorer l'état des milieux humides	11	19	12	5	47
Orientation 2 : Maintenir ou améliorer le couvert de la bande riveraine	11	13	9	7	40
Orientation 3 : Réduire les charges de contaminants de sources ponctuelles	23	13		14	50
Orientation 4 : Réduire les charges de contaminants de sources diffuses	20	13		13	46
Orientation 5 : Limiter les perturbations et améliorer les sites naturels d'intérêts		12			12
Orientation 6 : Maintenir ou améliorer l'accès public aux plans d'eau				22	22
Orientation 7 : Gérer les risques d'inondation			8		8
Orientation 8 : Assurer une meilleure gestion de l'érosion et des risques de glissement de terrain			16		16
Orientation 9 : Promouvoir l'utilisation responsable et durable de l'eau potable			21		21

Tableau 7 : Résultats de priorisation des orientations du PDE selon le total des votes

Position	Orientation
1 ^{ère}	Réduire les charges de contaminants de sources ponctuelles
2 ^e	Préserver ou améliorer l'état des milieux humides
3 ^e	Réduire les charges de contaminants de sources diffuses
4 ^e	Maintenir ou améliorer le couvert de la bande riveraine
5 ^e	Maintenir ou améliorer l'accès public aux plans d'eau
6 ^e	Promouvoir l'utilisation responsable et durable de l'eau potable
7 ^e	Assurer une meilleure gestion de l'érosion et des risques de glissement de terrain
8 ^e	Limiter les perturbations et améliorer les sites naturels d'intérêts
9 ^e	Gérer les risques d'inondation

Selon les résultats d'analyse des orientations sélectionnées, voici les priorités établies par les participants en considérant l'ordre d'importance des enjeux.

Tableau 8: Résultats de priorisation des orientations selon les enjeux du PDE et le nombre de votes

Enjeu	Position	Orientation
Enjeu 1 : Qualité de l'eau et santé	1 ^{ère}	Réduire les charges de contaminants de sources ponctuelles
	2 ^e	Réduire les charges de contaminants de sources diffuses
	3 ^e	<u>Ex æquo</u> : Préserver ou améliorer l'état des milieux humides / Maintenir ou améliorer le couvert de la bande riveraine
Enjeu 2 : Intégrité des écosystèmes aquatiques et riverains	1 ^{ère}	Préserver ou améliorer l'état des milieux humides
	2 ^e	<u>Ex æquo</u> : Maintenir ou améliorer le couvert de la bande riveraine / Réduire les charges de contaminants de sources ponctuelles / Réduire les charges de contaminants de sources diffuses
	3 ^e	Limiter les perturbations et améliorer les sites naturels d'intérêts
Enjeu 3 : Quantité d'eau et sécurité	1 ^{ère}	Promouvoir l'utilisation responsable et durable de l'eau potable
	2 ^e	Assurer une meilleure gestion de l'érosion et des risques de glissement de terrain
	3 ^e	Préserver ou améliorer l'état des milieux humides
	4 ^e	Maintenir ou améliorer le couvert de la bande riveraine*
	5 ^e	Gérer les risques d'inondation*
Enjeu 4 : Usages récréatifs de l'eau	1 ^{ère}	Maintenir ou améliorer l'accès public aux plans d'eau
	2 ^e	Réduire les charges de contaminants de sources ponctuelles
	3 ^e	Réduire les charges de contaminants de sources diffuses
	4 ^e	Maintenir ou améliorer le couvert de la bande riveraine*
	5 ^e	Préserver ou améliorer l'état des milieux humides*

* Les orientations sur lesquelles travailler et faire un plan d'action seraient les trois premières de chaque enjeu tel que démontré dans le tableau 8. Les orientations surlignées en gris ne devraient pas être exécutées durant ce cycle du PDE pour l'enjeu qui y est relié.

Les actions à entreprendre

Le dernier exercice demandait aux participants de lister les actions à entreprendre qui pourraient être susceptibles de contrer les problématiques relevées dans la ZGVS.

Les participants ont mentionné que les premières pistes de solutions aux problématiques relevées sur le territoire débutaient par l'éducation et la sensibilisation, particulièrement auprès des jeunes à l'école, où ils sont aptes à absorber beaucoup d'information et influencer leurs parents et où leur comportement face à l'environnement n'est pas fixé.

Les participants proposent différentes façons pour que le COBAVER-VS se rapproche de la population afin de mettre en branle un changement dans le comportement de la population face aux ressources et à la gestion de l'eau dans la ZGVS. Il s'agit de donner des conférences, de distribuer des brochures, de participer à des activités ou festivités, d'organiser des visites de terrain, de discuter avec les élus et les intervenants des divers milieux qui pourraient avoir plus de ressources pour agir, ainsi que d'impliquer la population en générale lors de campagnes de nettoyages des berges par exemple et même d'ajouter un blogue au site web du COBAVER-VS.

Selon les participants, le COBAVER-VS devrait aussi offrir des services d'accompagnement (aide, guide, ressources humaines ou matérielles et subventions). Toutefois, toujours selon les participants, le grand public devrait prendre ses responsabilités et s'impliquer lors de projets en environnement. Il serait aussi nécessaire de signer des contrats de bassin versant, de mettre sur pieds des projets et de faire des activités annuelles avec les acteurs de l'eau, tels que les municipalités et les agriculteurs, afin de faire connaître à la population la gestion intégrée de l'eau par bassin versant. Aussi, les participants suggèrent de faire des interventions directes auprès des agriculteurs au sujet de l'utilisation de pesticides, du dragage des fossés et d'une possible implantation de barrières végétales. Puis, ils souhaitent voir un développement de l'entrepreneuriat environnemental et que les changements climatiques soient considérés dans la gestion intégrée de l'eau par bassin versant de la ZGVS.

Orientations : Réduire les charges de contaminants de sources ponctuelles et diffuses

Les participants ont proposé des pistes d'action visant à réduire les charges de contaminants de sources ponctuelles et de sources diffuses. Les pistes de solution directement reliées aux orientations 1 et 3 sont :

- Analyser et mettre en place des bases de données sur l'eau
- Diffuser périodiquement les indices de qualité des eaux
- Réduire la charge de contaminants en zone agricole
- Réduire la matière en suspension dans nos rivières
- Dans le milieu agricole, aider les producteurs à changer leurs pratiques culturelles (travail réduit des terres) et réduire l'usage des pesticides
- Éducation sur les algues bleu-vert
- Étudier de la nappe phréatique

Les participants veulent obtenir une base de données adéquate sur l'eau de surface et souterraine, ainsi qu'obtenir périodiquement les résultats de qualité de l'eau de surface résultant de l'échantillonnage de nos rivières. Une fois cette base établie, il sera possible de juger s'il est nécessaire de réduire la charge de contaminants en zone agricole qui pourraient créer des algues bleu-vert par exemple et de matières en suspension dans nos rivières, tel que demandé par les participants. Ils suggèrent aussi d'aider les producteurs agricoles à changer leurs pratiques culturelles et à réduire l'usage des pesticides afin de maintenir ou d'améliorer la qualité de l'eau.

Orientation : Préserver ou améliorer l'état des milieux humides

Les participants ont proposé des pistes d'action visant à préserver ou améliorer l'état des milieux humides. Les pistes de solution directement reliées à cette orientation sont :

- Éducation et sensibilisation sur les milieux humides
- Cibler les milieux humides à protéger
- Les milieux humides devraient être protégés par décret
- PIH (Programme d'intendance pour espèces en péril) en milieux riverains et humides
- Compensation ou indemnisation pour conserver les zones humides

Selon les participants, il serait plausible de préserver ou d'améliorer l'état des milieux humides en passant par l'éducation et la sensibilisation. Il faudrait aussi cibler les milieux humides à protéger par décret peut-être en insistant sur les espèces en périls qui occupent ce type de milieu. Cependant, certains demandent de recevoir une compensation ou indemnisation pour conserver les zones humides situées sur leurs terrains qu'ils ne peuvent plus exploiter.

Orientation: Maintenir ou améliorer le couvert de la bande riveraine

Les participants ont proposé des pistes d'action visant à maintenir ou à améliorer le couvert de la bande riveraine. Les pistes de solution directement reliées cette orientation sont :

- Naturaliser la bande riveraine
- Garder un couvert végétal sur les rives et les talus
- Programme de protection des bandes riveraines
- Dons d'arbres aux citoyens et sensibilisation
- Règlementation sur l'entretien des bandes riveraines
- Chaque cours d'eau (si petit soit-il) devrait être protégé par une bande riveraine
- Mettre en action un programme de protection des bandes riveraines en milieu agricole
- Formation sur la végétalisation des bandes riveraines (démontrer sur un site 1 fois/an)
- Utiliser des cultures spéciales en bande riveraine (espèces de graminées)

Les participants ont souvent mentionné l'importance de la bande riveraine et le couvert végétal en périphérie (rives et talus) des cours d'eau pour le futur plan d'action. Ils la veulent naturelle et qu'elle soit apte à protéger tous les cours d'eau, peu importe leur grosseur. La bande riveraine devrait être protégée en soi par une règlementation et un programme (Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables), spécialement en milieu agricole qui pourrait utiliser des cultures spéciales en bande riveraine (espèces de graminées). Puis, en ce qui concerne les citoyens en général, il serait nécessaire de faire de la sensibilisation, de la formation et des dons d'arbres pour optimiser la bande riveraine et ses effets positifs sur l'eau et bien d'autres sujets, telle que sur la faune.

Orientation : Maintenir ou améliorer l'accès public aux plans d'eau

Les participants ont proposé des pistes d'action visant à maintenir ou améliorer l'accès public aux plans d'eau. La piste de solution directement reliée cette orientation est :

- Programme de mise en valeur des cours d'eau urbains et agricoles

Les participants voudraient voir établir un programme de mise en valeur des cours d'eau qui sont situés en milieu agricole et urbain. Il serait donc approprié de maintenir ou d'améliorer les accès publics aux plans d'eau, afin que la population développe un sentiment d'appartenance à leurs cours d'eau.

Orientation : Promouvoir l'utilisation responsable et durable de l'eau potable

Les participants ont proposé des pistes d'action visant à promouvoir l'utilisation responsable et durable de l'eau potable. Les pistes de solution directement reliées cette orientation sont :

- Valoriser le COBAVER-VS dans son mandat de préserver l'eau.
- Promouvoir l'utilisation responsable de l'eau
- Limiter l'usage d'eau potable (arrosage, piscine, etc.)
- Compteur d'eau (résidentiel et industriel)
- Distribution de barils de récupération d'eau
- Faciliter l'utilisation des barils de récupération d'eau de pluie
- Diffuser la réglementation sur l'eau potable
- Réglementation sur l'usage irraisonnable de l'eau plus stricte dans chaque municipalité

Les participants reconnaissent la valeur du mandat du COBAVER-VS de préserver nos ressources en eau et la valeur de promouvoir l'utilisation responsable et durable de l'eau. Pour ce faire, ils proposent de limiter l'usage de l'eau potable pour, entre autres, l'arrosage et le remplissage des piscines, en implantant une réglementation municipale sur l'usage de l'eau potable, mais surtout, sur l'usage irraisonnable de l'eau. Ils suggèrent d'installer des compteurs d'eau pour les résidences et les industries, ainsi que de promouvoir l'utilisation et la distribution de barils de récupération d'eau de pluie.

Orientation : Assurer une meilleure gestion de l'érosion et des risques de glissement de terrain

- 1- Les participants ont proposé des pistes d'action visant à assurer une meilleure gestion de l'érosion et des risques de glissement de terrain. Les pistes de solution directement reliées à cette orientation sont :

- Répertoire la qualité de nos cours d'eau avant d'entreprendre une déduction quelconque
- Programme de restauration des cours d'eau
- Naturalisation des rives
- Formation sur la naturalisation des berges
- Établir un programme de restauration de la qualité des cours d'eau qui offre des octrois aux agriculteurs
- Stabilisation des rives
- Valorisation des actes posés pour protéger les sols
- Sensibilisation sur les activités nautiques (motomarine et bateaux rapides)

À la base les participants ont su démontrer qu'ils voulaient une analyse adéquate de la qualité de nos cours d'eau avant de faire des déductions sur les démarches à entreprendre. Ils veulent un programme et une formation sur la restauration et la naturalisation des cours d'eau, tout en

offrant des octrois aux agriculteurs. Toutefois, ils demandent qu'il y ait une protection des sols par la stabilisation des rives des cours d'eau. Ils ajoutent vouloir de la sensibilisation sur les activités nautiques qui peuvent éroder les berges par la houle des motomarines et des bateaux rapides.

Orientation : Limiter les perturbations et améliorer les sites naturels d'intérêts

Les participants ont proposé des pistes d'action visant à limiter les perturbations et améliorer les sites naturels d'intérêts. Les pistes de solution directement reliées à cette orientation sont :

- Dans le milieu municipal, travailler avec les villes au niveau de l'aménagement et de l'urbanisme (préservation et valorisation des milieux naturels et contenir le développement urbain et l'imperméabilisation des surfaces, surtout dans le contexte du développement de l'autoroute 30 qui provoquera de l'étalement urbain)
- Faire ou compléter l'inventaire des sites problématiques (enjeu sur les écosystèmes)
- Limiter les animaux et poissons exotiques dans les cours d'eau
- Limiter les véhicules moteurs et la vitesse sur l'eau
- Sensibilisation sur les réserves naturelles en milieu privé
- Favoriser la création de corridors verts
- Favoriser le couvert forestier en milieu agricole et urbain
- Mettre en action un programme de conservation du couvert forestier en milieu agricole et urbain
- Dons d'arbres aux citoyens et sensibilisation

Les participants ont suggéré de premièrement faire ou compléter l'inventaire des sites problématiques pour les écosystèmes. Particulièrement dans le milieu municipal, où il sera nécessaire de travailler avec les villes au niveau de l'aménagement et de l'urbanisme, en misant sur la préservation et la valorisation des milieux naturels, ainsi que pour contenir le développement urbain et l'imperméabilisation des surfaces. Surtout dans le contexte du développement de l'autoroute 30 qui provoquera de l'étalement urbain. Il faut aussi être attentif et préventif aux perturbations des écosystèmes causées par l'introduction et la propagation des espèces exotiques envahissantes, dont des poissons exotiques qui s'adaptent à notre climat. Les participants voudraient aussi qu'en certains endroits, les véhicules moteurs soient limités dans leur vitesse de croisière afin de ne pas heurter la faune et la flore aquatique. Les endroits où il pourrait avoir restriction d'usage du territoire sont des 'hotspots', telle une réserve naturelle même en milieu privé, qu'il est important de protéger pour la sauvegarde des écosystèmes et des ressources en eau de la ZGVS. Ils réclament l'implantation de corridors verts en favorisant le couvert forestier même en milieu urbain et agricole. Ils demandent des dons d'arbres et de la sensibilisation auprès des citoyens pour qu'ils replantent des arbres.

Orientation : Gérer les risques d'inondation

Les participants ont proposé des pistes d'action visant à gérer les risques d'inondation. La piste de solution directement reliée à cette orientation est:

- Cartographier les zones inondables et vérifier si elles sont respectées

Les participants demandent que la cartographie des zones inondables soit améliorée pour que celles-ci soient respectées afin de faire une meilleure gestion des risques d'inondation.

Discussion

Les enjeux et orientations ont été préétablis par les employés du COBAVER-VS suite à la réalisation du portrait et du diagnostic du territoire. La présente consultation publique a permis de valider et prioriser les enjeux et orientations du PDE. Les résultats serviront à élaborer les objectifs et indicateurs du plan d'action qui est une mise en œuvre de solutions visant les contraintes sur les ressources en eau du territoire, des écosystèmes et des besoins humains.

Un fort consensus a été observé lors de la priorisation des enjeux. Les acteurs de l'eau veulent obtenir une meilleure qualité de l'eau afin de minimiser les risques à la santé. Ils ont sélectionné les orientations qui cherchent à réduire les charges de contaminants de sources ponctuelles et diffuses pour améliorer ou maintenir la qualité de l'eau. Ensuite, dans la même ligne directrice, les participants comprennent que pour arriver à cette fin, il est nécessaire de préserver ou d'améliorer l'état des milieux humides qui sont reconnus pour filtrer l'eau de surface les traversant, ainsi que de maintenir ou améliorer le couvert de la bande riveraine qui remplit cette même fonction de filtre. Puis, les conséquences priorisées permettent en quelque sorte de valider la priorisation des enjeux par ce qui préoccupe les participants, car celles-ci représentent ce que les participants cherchent à éviter comme situation sur leur territoire. Les participants sont premièrement préoccupés par les risques d'atteinte à la santé due au contact ou à l'ingestion d'eau contaminée (eau potable et de surface), ainsi que par la réduction de la filtration des polluants avant leur arrivée dans l'eau (fertilisants, pesticides, matières en suspension et pathogènes). Ce qui rejoint parfaitement l'enjeu 1 de la qualité de l'eau et la santé.

En second lieu, les acteurs de l'eau veulent une meilleure intégrité des écosystèmes aquatiques et riverains afin de sauvegarder la biodiversité et les services écosystémiques qui sont fournis par cette dernière. Les orientations priorisées sont la préservation ou amélioration de l'état des milieux humides qui sont des écosystèmes d'importance à la sauvegarde de la biodiversité. Ensuite, dans la même ligne directrice, les participants comprennent que pour arriver à cette fin, il est nécessaire de maintenir ou d'améliorer l'état des bandes riveraines qui sont entre autres reconnues pour la sauvegarde de la biodiversité et un corridor écologique pour plusieurs espèces. Les participants ont aussi jugé nécessaire de réduire les charges de contaminants de sources ponctuelles et diffuses afin de minimiser les impacts d'une eau polluée sur les écosystèmes aquatiques et riverains. Aussi, les participants pensent qu'il serait positif de limiter les perturbations et d'améliorer les sites naturels d'intérêts, mais cette orientation ne serait pas en premier ordre de priorité, elle serait une 3^e piste d'action pour cet enjeu. Le rang d'importance de cette orientation ne coordonne pas avec ce qui est dévoilé par la priorisation des conséquences à éviter, car la perte en biodiversité figure au 2^e rang des conséquences indésirables. Cependant, le rang d'importance de cette conséquence rejoint bien le rang donné à l'enjeu d'intégrité des écosystèmes aquatiques et riverains.

En troisième position, la population désire une quantité d'eau appropriée afin de minimiser les risques à la sécurité. Elle a donc sélectionné en premier lieu l'orientation qui cherche à promouvoir l'utilisation responsable et durable de l'eau potable qui s'applique pour sécuriser les quantités d'eau disponibles à la consommation. Ensuite, les participants comprennent qu'afin d'assurer une meilleure gestion de l'érosion et des glissements de terrain, il est nécessaire

d'étudier et de mieux gérer les quantités d'eau et leurs emplacements géographiques sur le territoire. La préservation et l'amélioration de l'état des milieux humides pourraient aider à mieux balancer les quantités d'eau se déplaçant sur le territoire, car les milieux humides sont reconnus comme étant des réducteurs de crues. Puis, les participants sont préoccupés par les restrictions d'usage de l'eau potable ce qui valide l'importance de sécuriser des quantités d'eau appropriée à la consommation humaine en utilisant celle-ci de façon raisonnable. Aussi, les participants veulent éviter de perdre du terrain par l'érosion, une conséquence connexe à la quantité d'eau se déplaçant sur le territoire. Ainsi, le rang d'importance des conséquences sélectionnées rejoint bien le rang donné à l'enjeu de quantité d'eau et de sécurité.

En dernier lieu, la population veut plus d'usages récréatifs de l'eau afin qu'il y ait une mise en valeur des plans d'eau du territoire. Elle a donc priorisé les orientations qui cherchent à maintenir ou améliorer l'accès public aux plans d'eau. Ensuite, les participants comprennent que pour arriver à cette fin, il est nécessaire de réduire les charges de contaminants de sources ponctuelles et diffuses pour améliorer ou maintenir la qualité de l'eau afin de sécuriser les plans d'eau aux diverses activités nautiques pour ne pas compromettre la santé de la population. Le rang d'importance de cet enjeu ne rejoint pas ce qui est dévoilé par la priorisation des conséquences à éviter, car la perte en valeur des cours d'eau (pour le bien-être, l'esthétisme et la récréation) figure au 3^e rang des conséquences indésirables, ce qui est de haute importance. Cependant, le rang d'importance de cette conséquence rejoint bien l'orientation de maintenir ou d'améliorer l'accès public aux plans d'eau qui a obtenu un niveau de votes élevés.

Conclusion

Les enjeux et orientations du PDE sont définis comme étant l'étape permettant *'de dégager, sur le plan stratégique, une vue d'ensemble de la nature des actions qu'il faudra concevoir et mettre en œuvre. C'est un premier pas qui conduira à l'élaboration d'un plan d'action crédible et efficace'* (Gangbazo 2011).

Lors de la soirée, 27 citoyens se sont présentés pour la consultation publique. Les secteurs d'activités présents en plus grand nombre proviennent du domaine municipal (5 personnes) et de l'environnement (7 personnes).

Les participants ont priorisé les enjeux comme suit :

- Les enjeux jugés prioritaires sont la qualité de l'eau et la santé, puis l'intégrité des écosystèmes aquatiques et riverains;
- L'enjeu jugé moyennement prioritaire serait la quantité d'eau et la sécurité;
- L'enjeu jugé moins prioritaire serait les usages récréatifs de l'eau.

Les participants ont priorisé les orientations comme suit :

- Les orientations jugées prioritaires pour rencontrer la plupart des enjeux sont de réduire les charges de contaminants de sources ponctuelles, de préserver ou améliorer l'état des milieux humides, de réduire les charges de contaminants de sources diffuses, ainsi que de maintenir ou améliorer le couvert de la bande riveraine;

- Les orientations jugées moyennement prioritaires sont de maintenir ou d'améliorer l'accès public aux plans d'eau, promouvoir l'utilisation responsable et durable de l'eau potable, ainsi que d'assurer une meilleure gestion de l'érosion et des risques de glissement de terrain;
- Les orientations jugées moins prioritaires sont de limiter les perturbations et d'améliorer les sites naturels d'intérêts et de gérer les risques d'inondation.

Les participants ont aussi priorisé des conséquences réelles et potentielles d'une mauvaise gestion de l'eau. Ils sont préoccupés par :

- 1- Risque d'atteinte à la santé dû au contact ou à l'ingestion d'eau contaminée (eau potable et de surface).
- 2- Ex æquo : Réduction de la filtration des polluants avant leur arrivée dans l'eau (fertilisants, pesticides, matières en suspension et pathogènes).
Perte en biodiversité (les espèces animales et végétales, dont celles menacées).
- 3- Perte en valeur des cours d'eau (pour le bien-être, l'esthétisme et la récréation).
- 4- Ex æquo : Restrictions d'usage de l'eau potable.
Perte de terrain par l'érosion.
- 5- Restriction de la baignade et autres activités nautiques.

Puis, les participants ont listé des actions à entreprendre lors de la mise en œuvre du plan d'action. Ils ont grandement mentionné que les premières pistes de solutions aux problématiques relevées sur le territoire débutaient par l'éducation et la sensibilisation, particulièrement auprès des jeunes à l'école. Ils proposent différentes façons pour que le COBAVER-VS se rapproche de la population afin de mettre en branle un changement dans le comportement de la population face aux ressources et à la gestion de l'eau dans la ZGVS. Selon les participants, le COBAVER-VS devrait aussi offrir des services d'accompagnement (aide, guide, ressources humaines ou matérielles et subventions). Toutefois, toujours selon les participants, le grand public devrait prendre ses responsabilités et s'impliquer lors de projets en environnement. Les participants ont aussi proposé des actions à entreprendre qui sont directement liées aux pistes de solutions fournies par les orientations de chaque enjeu.

Il existe une bonne concordance des choix des participants entre les enjeux, les orientations, les conséquences prioritaires.

Annexe de la liste des actions à entreprendre non listées dans le texte du rapport

- Sensibilisation au niveau du primaire, car les habitudes et le comportement est plus facile à changer en jeune âge)
- Faire une session d'information
- Impliquer les scouts et les écoles dans les campagnes de nettoyage
- Sensibilisation des élus
- Ouvrir des fenêtres sur les cours d'eau (organiser des visites aux berges)
- Donner des responsabilités, propriété au grand public
- Valoriser l'implication sociale de projets communautaires novateurs en environnement
- Informer sur les subventions
- Sensibiliser les décideurs (élus) et administrateurs qui ont plus de ressources pour agir
- Intégrer les municipalités pour mettre sur pieds des projets
- Développement de l'entrepreneuriat environnemental
- Faire augmenter les débits par Hydro-Québec

Référence

Gangbazo, G. (2011). Guide pour l'élaboration d'un plan directeur de l'eau : un manuel pour assister les organismes de bassin versant du Québec dans la planification de la gestion intégrée des ressources en eau. d. l. E. e. Québec : ministère du Développement durable and d. Parcs. Québec: 54.